

## FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2024 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions des Services de l'Environnement et de l'Assainissement, des Transports, de la Voirie et des Déplacements, des Espaces Verts et du Paysage du Conseil Départemental du Val-de-Marne

**Description des travaux :** Déminéralisation des pieds d'arbres

**Intervenant :** Société VALENTIN  
Adresse : 6 Chemin de Villeneuve 94140 Alfortville

**En charge du balisage :**  
Adresse : .....

.....  
**IDEM**

Interlocuteur : De Pinho Alves Victoria  
Portable : ...06 98 58 68 68  
Courriel : [Victoria.de-Pinho-Alves@valentintp.com](mailto:Victoria.de-Pinho-Alves@valentintp.com)

Interlocuteur : .....  
Portable : .....  
Courriel : .....

**Nom de la voie :** Avenue Georges Gosnat  
Tronçon concerné : entre la rue Gabriel Péri et l'avenue Danielle Casanova

Gestionnaire : ..... RD154.....  
Sens : .....

**Calendrier prévisionnel :** du ...21/05/2024..... au .....24/05/2024.....  
Horaires d'intervention : 9h30 – 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier) :

- Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée
- Neutralisation d'une voie bus
- Neutralisation d'une voie cyclable
- Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum
- Mise en place d'alternat sur une longueur < 200 m
  - de 9h30 à 16h30 géré  par feux tricolores provisoires
  - 24h/24 géré  à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles
  - par feux tricolores provisoires
- Neutralisation du trottoir
  - partielle côté  pair
  - totale  impair
- Circulation piétonne
  - maintenue
  - déviée  de 9h30 à 16h30  24h/24  sur trottoir opposé
  - sur chaussée avec balisage
  - sur stationnement neutralisé

**Observations :** interdiction de stationner sur la place de livraison côté pair sur le tronçon compris entre la rue Gabriel Péri et l'avenue Danielle Casanova,  
Le bus sera dévié dans la circulation générale ainsi que les cyclistes.

Le 14.05/2024

Signature

Validation SDS

Jean GARIBAL  
chargé d'opérations  
Conseil Départemental du Val-de-Marne  
DEVP - jean.garibal@val-de-marne.fr  
06 07 16 04 40

